

Notice interarmées sur le contrôle des tirs d'artillerie par avion rapide

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Notice interarmées sur le contrôle des tirs d'artillerie par avion rapide : (ART. 205) : Approuvé le 21 Mai 1932 sous le n° EMCFA/12 - 1B - 4

Adresse bibliographique : Paris : Impr. Nat., 1955

Description matérielle : 1 vol. (23 p.) ; 21 cm

Sujet(s) : ART. 205

Artillerie, tir, contrôle par avion rapide

Tir, artillerie, contrôle par avion rapide